

JUIF LAIQUE : IMPOSSIBLE ?

par Violette ATTAL-LEFI

Violette Attal-Lefi, avocate, est Vice présidente de l'AJHL.

PLURIELLES publie dans ce numéro des extraits des débats de l'Assemblée Générale du CRIF, en novembre 1993, lors de l'agrément en son sein de l'AJHL (Association pour un Judaïsme et Laïque). C'est pourquoi, il nous paraît important de réagir aux propos de M. Jean KAHN, alors que celui-ci vient d'être nommé à la Présidence du Consistoire Central de France.

“- Vous avez par ailleurs affirmé , pas plus tard qu'hier au micro de Sans tabou sur Radio Shalom, qu'on ne pouvait selon vous se prétendre à la fois Juif et laïc. On est curieux de savoir ce que pense le président du CRIF de cette déclaration du Consistoire central ?

- **Je n'ai jamais dit qu'on pouvait être à la fois Juif et Laïc. C'est une contradiction dans les termes. On ne peut pas dire qu'il fait jour et qu'il fait nuit en même temps. Etre Juif, c'est croire en un certains nombre de valeurs, valeurs qui sont issues de textes, lesquels textes sont d'inspiration divine. Par conséquent, à partir du moment où vous vous reconnaissez comme étant Juif, vous ne pouvez pas nier l'existence de ces textes, c'est à dire de Dieu.”**

- Est-ce à dire que vous déniez à certaines des associations qui adhèrent au CRIF leur qualité juive ?

- **Pas du tout. Je dis simplement qu'elles utilisent à tort le mot de laïque. Elles ont le droit d'exister, elles ont le droit de faire partie du CRIF, mais je trouve que le terme “Juif laïc est une impossibilité”.**

Entretien recueilli et publié par Tribune Juive du 9 Février 1995.

En quelques mots, en quelques jours, Monsieur Jean KAHN, a balayé les progrès accomplis par le C.R.I.F. ces dernières années dans le sens d'un pluralisme qui reflèterait un peu mieux la réalité juive en France. Décidément, nous ne cessons de le dire, lorsque les fonctions politiques et religieuses sont mêlées, on peut craindre le pire : il est arrivé !

Excluant la majorité des Juifs en France, M. KAHN affirme que “pour se reconnaître comme Juif, on ne peut nier l'existence des textes qui sont d'inspiration divine, c'est-à-dire de Dieu”. Il s'agit d'un pur sophisme !

Que fait-on des Juifs athés ou agnostiques ? Quid, M. KAHN, de tous ceux pour qui la Thora fait partie

intégrante de leur identité culutrelle, sans nécessairement être considérée comme d'inspiration divine ? De ceux qui nient même l'existence de Dieu n'en sont pas moins des Juifs à part entière ? Est-il besoin de citer des noms et parmi les plus illustres du peuple juif ? Doit-on aussi rappeler que durant la guerre, ils se sont **tous** reconnus comme Juifs , pratiquants ou non, croyants ou pas.

Après les promesses d'ouverture dont le CRIF a voulu être porteur, des milliers de Juifs se sentent aujourd'hui trahis et insultés par de tels propos. Des déclarations telles que "il faut garder nos portes largement ouvertes" ressemblent alors étrangement à de la "langue de bois". Avait-on besoin de tels pavés dans la mare lorsqu'on prétend vouloir rassembler et rechercher "ce que les Juifs ont en commun" ?

Le Consistoire, aujourd'hui dirigé par un ex-laïc, tente-t-il une fois encore de faire une OPA sur les Juifs de France et de s'arroger le droit de définir qui est Juif et qui ne l'est pas ?

Le rôle des rabbins du Consistoire est d'appliquer la loi juive dans le cadre de la religion, et là seulement là. Il ne leur appartient pas de décider pour les Juifs s'ils appartiennent ou non au peuple juif.

De plus, quelle crédibilité accorder à ceux qui prétendent dire qui est Juif et qui ne l'est pas, alors même qu'ils sont capables de soutenir tout et son contraire, selon le lieux, selon la circonstance ? M. Jean KAHN avait déclaré être aussi un Juif laïc lors d'une réunion . Etait-ce par complaisance ou sympathie pour les associations Juives laïques qui l'avaient alors invité ? Aujourd'hui il dit qu'"être Juif laïc est impossible". Est-ce pour mieux se conformer à la nouvelle assemblée qu'il préside ?

On se serait bien passé d'accentuer les clivages. Je tiens à manifester ici mon respect pour les Juifs qui ont la foi mais, n'en déplaise aux Juifs orthodoxes, ils sont très nombreux à considérer que la Bible n'a pas été dictée par Dieu. Ce sont néanmoins d'authentiques Juifs. Et l' appréciation des rabbins n'y changera rien.

En vertu de quelle légitimité s'accorde-t-on le droit d'exclure ceux qui pensent autrement qu'au Consistoire ? Sûrement pas des textes précisément. Sûrement pas des valeurs de tolérance qui sont avancées ici. Sûrement pas

de l'Histoire des Juifs. Et encore moins de la réalité du monde Juif.

Cette vision pluraliste s'appelle tout simplement la laïcité. Nous rappelons que notre association défend non seulement la laïcité républicaine de la France. Mais aussi pour une laïcité juive qui a une histoire presque aussi ancienne que le peuple juif lui-même. De tels débats sur le rapport entre le spirituel et temporel dans le judaïsme ont toujours existé depuis l'antiquité.

Soutenir aujourd'hui qu'être Juif c'est forcément se référer à un centre, la Religion, dont on serait plus ou moins proche ressort d'une vue de l'esprit ! Le judaïsme ne saurait se réduire à sa religion même si celle-ci en a été le ciment durant des siècles. Nous pensons qu'il revêt les caractères d'une civilisation à part entière. La conception d'une centralité religieuse plaît sans doute à certains. Mais elle est fautive car elle ne tient pas compte de la réalité de la judaïcité dont la vitalité se nourrit aussi de bien d'autres facteurs d'identité que la religion.

Tout cela mérite un débat sérieux et serein, bien sûr. Je me doute que les positions les plus contradictoires seraient affirmées. Au moins aurait-il l'intérêt de faire prendre conscience d'une réalité complexe.

La position de M. KAHN est tout à fait acceptable par une personne privée. Elle l'est beaucoup moins lorsque l'on représente deux des principales institutions Juives de France et que l'on parle au nom de tous les Juifs de France.

Disons qu'au delà de l'ambiguïté sémantique des adjectifs "laïc" et "laïque" il est regrettable que de tels propos aient été tenus par une personnalité qui avait su faire preuve, de tolérance et d'une volonté de rassemblement. Faisons le vœu que M. KAHN s'amende et puisse continuer dans le sens de l'ouverture, lorsqu'il exercera ses fonctions de Président du Consistoire Central.

20 Février 1995

Violette ATTAL-LEFI
Vice Présidente AJHL